

Communauté de Communes Bresse

50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Nombre de délégués

➤ en exercice : 36 ➤ pour : 35
➤ présents : 33 ➤ contre :
➤ votants : 35 ➤ blanc :
➤ abstention :

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Séance du 7 avril 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 7 avril à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, également convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Saint-André-de-Bâgé, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-Dommartin	BERNIGAUD Christian-MERONI Isabelle-DIOCHON Eric-GAUTHERET
		Marie-Pierre-BESSON Jean-Jacques
	Bâgé-le-Châtel	MALATERRE Jean-Louis
	Boissey	TIRREAU Andrée
	Boz	GIRAUD Alain
	Chavannes/Reyssouze	DOUARD Dominique
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Feillens	BILLOUDET Guy-POLI Victoria-FAVRE Christian-CARILLIER Martine
	Gorrevod	GUILLERMIN Henri
	Manziat	LARDET Denis-BERRY Florence-CATHERIN Christian
	Ozan	PESENTI Marie-Jeanne
	Pont-de-Vaux	BUGAUD Jean-Pierre-DELAY Françoise-MARTIN Laurent
	Replonges	VERNOUX Bertrand-ROBIN Pascale-GAULIN Christian-PACCAUD
		Christine
	Reyssouze	
	Saint-André-de-Bâgé	PLENARD Philippe
	Saint-Bénigne	VILARD Philippe
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	PANCHOT Huguette
	Vésines	JULLIN Gilbert

Etaient absents les délégués suivants :

Monsieur Raphaël MONTERRAT.

Madame Agnès PELUS a donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne PESENTI pour voter en son nom.

Madame Emily UNIA a donné pouvoir à Monsieur Philippe VILARD pour voter en son nom.

Madame Victoria POLI a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs piscine Archipel.

De nombreux travaux ont été réalisés à la piscine Archipel pour améliorer les économies d'énergie et le confort des usagers.

Après avoir examiné les tarifs pratiqués dans les piscines proches et recueilli l'avis favorable de la commission « finances »,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACTE, à compter du 1^{er} juillet 2025, les tarifs suivants :

ARCHIPEL
2024

IME/Centres aérés/unité	2,60 €
Détente+piscine / unité	10,00 €
Détente+piscine / X10	80,00 €
Détente+piscine / mensuel	30,00 €
Détente+aquabike libre/unité	12,00 €

PROPOSITIONS 2025

2,90 €
11,50 €
85,00 €
34,00 €
13,00 €

Musculation/ unité	10,00 €
Musculation/ X10	80,00 €
Musculation/ mensuel	30,00 €

11,50 €
85,00 €
30,00 €

Détente+Muscul/ unité	12,00 €
Détente+Muscul/ X10	100,00 €
Détente+Muscul/ mensuel	50,00 €
Aquabike libre service/ unité	7,50 €
Aquabike libre service/ X10	70,00 €
Ecole de natation/séance/an	6,75€/209€
Apprentissage adulte/séance/an	6,75€/209€
Aqua gym/aquafit/aquabike/séance	14,00 €
Aqua gym/aquafit/aquabike/séance/an	11€/341€

13,00 €
100,00 €
55,00 €
7,90 €
73,00 €
7€/217€
7€/217€
14,00 €
11,25€/348,75€

Entrée adulte/unité	4,50 €
Entrée adulte/ X10	39,00 €
Entrée adulte/ mensuel	21,00 €
Entrée adulte/ 10H	29,00 €
Entrée enfant / unité	3,30 €
Entrée enfant / X10	31,00 €
Entrée enfant / mensuel	21,00 €
Entrée enfant / 10H	29,00 €
Jardin aquatique/séance/an	11€/352€
Comités d'entreprises	
50 entrées adultes	175,00 €
10 entrées adultes	36,00 €
10H	27,00 €
Pass mensuel	19,00 €
10 entrées enfants	28,00 €

4,70 €
41,00 €
25,00 €
31,00 €
3,50 €
33,00 €
25,00 €
31,00 €
11,25€/348,75€
185,00 €
38,00 €
29,00 €
21,00 €
30,00 €

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,

